

DOSSIER TÉMOIGNAGES

Plantes exotiques envahissantes en Centre-Val de Loire : un bouleversement pour les cours d'eau et paysages ?

Le 02 octobre, Orléans : Alors que ce premier lundi d'octobre s'annonce encore plus estival que les jours précédents dans le Loiret, et encore plus dans le sud de la région Centre-Val de Loire, pêcheurs et conservateurs de la région sensibilisent à la prolifération des plantes exotiques envahissantes. Jussie - Hydrocotyle fausse-renoncule, Egérie dense... elles ont toutes un point commun : ce sont des plantes exotiques envahissantes venues du continent américain. Face à ce fléau pour les cours d'eau, rivières et paysages, notamment en Centre-Val de Loire,



[l'association Conséquences](#), [l'Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire](#) et le [Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire](#) alertent sur une prolifération qui s'accélère ces dernières années à la faveur entre autres des changements climatiques. Ces plantes exacerbent aussi les impacts des changements climatiques en diminuant le niveau d'oxygène des rivières, [comme une étude récente l'a montré](#). Les pêcheurs observent et subissent les conséquences de ce phénomène ; le conservatoire des espaces naturels de la région met en place des mesures de gestion. Conséquences leur donne la parole.

Des zones envahies en Centre-Val de Loire, les paysages de nos cours d'eau sont modifiés

Pour Julien Prosper, Responsable régional Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire « *Nous avons un problème qui s'est fortement accentué cette année, avec les plantes exotiques envahissantes comme la jussie, qui colonise tout, partout, mais aussi l'arrivée massive d'algues filamenteuses, qui tapissent le fond de la Loire. Les pêcheurs en sont les premiers observateurs. Ces plantes se développent à la faveur de l'augmentation des températures de l'eau, de la diminution des débits, de la concentration de produits polluants, sur fond de dérèglement climatique.*

Concrètement, la jussie forme un tapis qui recouvre une grande partie de la surface de l'eau, asphyxie la vie, et réduit une bonne partie de la biodiversité. La jussie perturbe l'activité de pêche de loisir. Elle prend la place des plantes locales, elle referme les paysages ligériens en les réduisant à son unique présence. Avec ses belles feuilles vertes et ses boutons d'or, on retrouve cette plante sur l'intégralité du fleuve et de ses affluents. Après une année 2022 très sèche, on constate que la jussie a fortement progressé. On note à certains endroits une progression de cinq ans en une année. Pour les algues filamenteuses, elles sont trop récentes pour tirer des conclusions, mais les premiers désagréments se font sentir. A chaque lancer, les pêcheurs ramènent des algues, à la place des poissons !



Alors que faire ? On demande à nos adhérents et au grand public de ne surtout pas déplacer manipuler, arracher ou toucher la jussie, de nettoyer leurs équipements, bottes, waders ou float-tube, s'ils ont été en contact avec une plante exotique envahissante. La prolifération de graine est un véritable fléau, et il convient de limiter la dissémination. Pour finir, nous communiquons depuis de longues années auprès de nos adhérents comme du grand-public, pour faciliter la reconnaissance de ces espèces. Nous sommes tête de réseau, dans leur suivi, en région Centre-Val de Loire."

Une expansion favorisée par des débits des cours d'eau bas et un climat qui se réchauffe

C'est ce que constate Grégoire Ricou, chargé d'étude de la Fédération de pêche d'Indre et Loire « De très nombreux cours d'eau sont colonisés par les plantes exotiques envahissantes en Indre-et-Loire, à commencer par la Jussie. **A priori, les débits moyens des cours d'eau ont baissé de 10 à 20% ces dernières années, en lien avec l'augmentation des températures moyennes, cela favorise le développement de ces végétaux.** Certaines de ces plantes sont originaires d'Amérique du Sud et sont très adaptées à un climat qui se réchauffe. Ces plantes qui créent de l'envasement, et face à un débit de cours d'eau faible, la baisse des crues ces dernières années, des parties de rivières deviennent terrestres, des arbres poussent et on voit une forêt alluviale voir le jour. Nos paysages évoluent.

Autres conséquences, ces plantes prennent la place et l'oxygène d'autres espèces. Cela peut avoir un impact fort même sur la reproduction de certains poissons. C'est d'autant plus vrai dans les milieux fermés, comme les étangs, ou les petits et moyens cours d'eau. Les milieux s'appauvrissent en perdant en diversité.

Alerte sur une nouvelle venue du Brésil : l'égérie dense

Ce que les pêcheurs peuvent faire, c'est de l'arrachage quand il est encore temps, mais ceci doit être encadré. Cela sert à libérer des zones de pêche, des bras de rivière morts envahis par les plantes invasives, afin de recréer des zones de reproduction pour les poissons. Sur certains cours d'eau, comme la Cisse, l'Indre ou la Claise, la situation est encore sous contrôle par la collectivité. Mais sur les autres cours d'eau, on ne pourra pas éternellement gérer cela par de l'arrachage. C'est sans fin.

Récemment, on a une alerte forte sur une nouvelle venue : l'égérie dense qui peut coloniser de grandes surfaces rapidement. C'est aussi une espèce tropicale venue du Brésil, qui bénéficie de conditions adaptées et qu'on voit sur la Vienne et la Creuse. »

Pour les membres du Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire : il n'y a pas de méthode clés en main dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Manon Rescan, [chargée d'études espèces invasives](#) au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, explique "Les modifications du climat peuvent avoir des effets sur les invasions biologiques à de très nombreux niveaux suivant les régions, les habitats et les espèces considérées. **A l'échelle nationale, 26 % des aires protégées sont concernées par des invasions et 85 % de la superficie colonisée par les EEE se situent en dehors des aires protégées**¹.

Dans le Centre-Val de Loire, pour répondre aux problématiques des plantes invasives, un groupe de travail régional a vu le jour en 2005. Il a permis de coordonner les actions relatives aux plantes invasives (liste de 41 espèces en Centre-Val de Loire) et d'accompagner l'ensemble des acteurs sur la problématique. Le groupe est toujours actif aujourd'hui, et ses missions se sont diversifiées en intégrant en 2022 le Groupe de Travail Faune Invasive. Une liste régionale d'espèces faune invasive est en cours d'élaboration.



La menace que représentent les EEE est progressive dans les premiers stades de l'invasion. L'introduction d'une espèce horticole ou exotique dans un espace peut devenir le foyer de dispersion d'une future espèce exotique envahissante. Ce phénomène peut prendre des mois, des dizaines d'années, ou ne jamais avoir lieu.

Au sujet de la Jussie, et comme la plupart des plantes aquatiques et immergées exotiques envahissantes, son introduction en milieu naturel est due au déversement des aquariums et au « relâché de poisson rouge » dans les cours d'eau et rivière. Le facteur initial de dispersion est donc humain.

Les gestionnaires et les usagers des rivières font face à des incertitudes, encore plus importantes avec les changements climatiques. La méthode de gestion doit être adaptée au contexte car il n'y a pas de méthode clés en main. Une chose est sûre, la lutte passe avant tout par la non introduction d'espèces exotiques envahissantes dans le milieu et détecter précocement ces espèces, c'est prévenir une gestion parfois compliquée et coûteuse.

Dans certains cas, arracher mécaniquement la Jussie peut être contre-productif : les déchets émis lors de la gestion peuvent disséminer la plante aux alentours. Des précautions sont donc à prendre comme la pose de barrages filtrants. Suite à l'intervention, il est essentiel de suivre le développement de ces plantes et de continuer à les gérer sur plusieurs années, pour assurer 'une gestion efficace. "

Des plantes boostées par les températures et qui en retour accentuent les effets des changements climatiques sur les cours d'eau

¹ http://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2022/09/eclairage_scientifique_eee_changements_climatiques_web-2.pdf

Pour Sylvain Trottier, Directeur de l'association Conséquences *"Sur les 41 végétales exotiques envahissantes réglementées, 23 sont présentes en milieu naturel sur le territoire métropolitain. La mondialisation et le commerce international ont favorisé le déplacement des espèces ornementales et leur introduction dans nos milieux naturels mais le changement climatique est un des carburants de l'expansion de ces plantes aquatiques. L'augmentation régulière des températures est un des éléments qui peuvent favoriser la photosynthèse et donc la croissance de ces plantes. Les plantes recouvrent les cours d'eau, fleuves et rivières de tapis végétaux, comme en témoignent des pêcheurs et bateliers rencontrés. Nous sommes face à un impact très important sur les écosystèmes et les paysages. "*

Les pêcheurs et experts cités dans ce communiqué sont disponibles sur demande pour des interviews. Les deux photos de portraits sont à créditer "Julien Helaine", la photo de Jussie "Grégoire Ricou".



Conséquences est une association fondée fin 2022 avec l'objectif de parler différemment des impacts des changements climatiques dans la vie quotidienne des Français. Événements extrêmes, conséquences économiques, sanitaires... mais aussi possibilité d'action et adaptation sont les sujets que traite Conséquences auprès de la presse et du grand public. Conséquences donne la parole à des experts, mais aussi à des témoins, professionnels, particuliers, des nouvelles voix. Conséquences est soutenue par la Fondation Européenne pour le Climat.